

Le triptyque de l'algérianité

Fondements et marqueurs

the Triptich of Algerianness

Foundations and Markers

Pr. Mustapha GUENAOU

Auteur correspondant, chercheur-associé CRASC-Oran, Université de Mostaganem (Algérie), guemustapha31@gmail.com

Date de soumission : 10.06.2022 – Date d'acceptation : 08.08.2022 – Date de publication : 01.10.2022

Résumé — Cette contribution entre dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire de l'Indépendance nationale. Plusieurs marqueurs sont évoqués par le texte qui insiste sur l'algérianité, les fondements, le vocable, le concept, la notion et le paradigme socio-anthropologique. Des signes et des symboles sont rappelés pour une meilleure compréhension du terme utilisé, *algérianité*.

L'algérianité interroge l'Histoire et la Mémoire du pays et de sa population, sans oublier l'usage des archives et des documents qui rappellent le temps révolu du colonialisme français, resté en Algérie pendant cent trente-deux (132) ans : 5 juillet 1830 – 5 juillet 1962.

Mots-clés : *Algérianité, citoyenneté, triptyque de l'algérianité, fondements, marqueurs, symboles.*

Abstract — This contribution is part of the celebration of the sixtieth anniversary of national independence. Several markers are evoked by the text which insists on Algerianness, the foundations, the term, the concept, the notion and the socio-anthropological paradigm. Signs and symbols are recalled for a better understanding of the term used, Algerianness.

Algerianness questions the History and Memory of the country and its population, without forgetting the use of archives and documents that recall the bygone era of French colonialism, which remained in Algeria for one hundred and thirty-two (132) years: 5 July 1830 – July 5, 1962.

Key-words: *Algerianness, Citizenship, Triptych of Algerianness, Foundations, Markers, Symbols.*

Introduction

La République Algérienne Démocratique et Populaire a été proclamée lors de tenue de la première Assemblée Nationale Constituante, en date du 25 septembre 1962. Cette Assemblée eut lieu à la suite du Référendum du 3 juillet 1962 et la proclamation officielle de l'Indépendance nationale.

À partir du 5 juillet 1962, nous pouvons parler de la période post-indépendance dont l'Algérie célèbre cette année le soixantième anniversaire. Les Structures et les Institutions se sont algérianisées – bien qu'elles aient été livrées à un capital humain sans expériences majeures ni compétences conformées dans une gestion particulière et le recours aux moyens du bord.

Le triptyque de l'algérianité

Des intellectuels, des universitaires et des personnes suffisamment instruites ont été ainsi rappelés de l'étranger pour combler le vide laissé par le départ massif des Européens, communément appelés pieds-noirs ou Français d'Algérie. Bien que l'Émir Abdelkader (1808-1883) fût le premier à pouvoir mettre en place les conditions et les bases d'une nation algérienne.

Dès le départ des Européens, l'Algérie prit en main sa propre destinée par la production des textes « nationaux », qu'ils soient sociopolitiques, socioéconomiques ou encore littéraires – une stratégie de valorisation du temps et de l'espace spécifiques à une territorialité. À ce titre, l'Université algérienne a su fortement contribuer à la formation des cadres dans les différents secteurs de l'Économie (Guentaou, 2021a), de l'Enseignement (Guentaou, 2020) et de la Production.

Plusieurs Centres de recherche¹ et Laboratoires scientifiques (Guentaou, 2021b) sont en exercice – leurs activités étroitement liées à la réflexion et à l'analyse de la production de textes des différents gouvernements successifs de l'Algérie indépendante. Les différentes révolutions² menées par le pays ont fait l'objet d'une multitude de textes qui demeurent, aux yeux des sciences sociales et humaines, des documents de l'Histoire et de la Mémoire afin de faire valoir la place de l'algérianité.

La notion d'*algérianité* et sa prépondérance dans la mentalité de l'élite algérienne contemporaine, qu'elle soit universitaire ou politique, permirent la mise en avant de la réflexion sur la thématique majeure du développement durable – que nous enrichissons en particulier par l'usage des notions et des concepts associés au principe de l'investissement dans le capital humain (Guentaou, 2021c), au développement pérenne ; considérés comme dyade fondatrice de l'algérianité aux temps de l'avancée technologique et de la révolution du numérique depuis l'introduction de l'outil informatique (Guentaou, 2021a). Il s'agit essentiellement ici de mettre en avant des textes qui se focalisent sur les compétences et les performances dans le cadre des entreprises, première source de développement socioéconomique (Rouimel & Guentaou, 2020).

Nous insistons, de fait, sur le développement du tissu entrepreneurial, la formation des compétences (Rouimel & Guentaou, 2020) et la création des entreprises, qu'elles soient Petites et Moyennes Entreprises, micro-entreprises ou startups. Le développement en question est valorisé, entre autres, par la formation en entrepreneuriat à l'Université (FEU) ; formation appuyée par les dispositifs internes et externes relevant de l'échange, du partenariat et de la sous-traitance. La communication – surtout publique – (Guentaou, 2021b) trouve sa place dans le cadre de la production des textes provenant d'un triple ordre socioéconomique, socioéducatif et sociopolitique.

¹ À titre d'exemple le CRASC : *Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle* d'Oran et le CREAD : *Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement* à Bouzareah (Alger).

² Industrielle, agricole et culturelle.

Sur la base de cette constatation, nous formulons notre question de départ qui débouchera sur la formulation d'une problématique (étroitement liée à ce numéro thématique), coïncidant avec la célébration du soixantième anniversaire de l'Indépendance nationale :

— *Quels sont les fondements et les marqueurs de l'algérianité ?*

1. Algérianité : pour une définition opérationnelle

Devant la diversité des réponses, *l'algérianité* constitue un ensemble d'éléments qui prouve le caractère de ce qui *est typiquement et propre à l'Algérie* d'une part et à *l'Algérien* d'autre part. Cette dyade permet non seulement la distinction mais elle présente la différence par rapport à la comparaison entre deux ou plusieurs pays, deux ou plusieurs sociétés et enfin deux ou plusieurs personnes dans deux sociétés ou deux pays différents.

Par des traits distinctifs, l'algérianité nous fait remonter à la période coloniale où l'Algérien, l'Européen, était « *français d'Algérie* », devenu plus tard pieds-noirs ou il était juif, installé à travers le territoire algérien et enfin l'Algérien qui était musulman sans distinction ethnique, raciale ou linguistique. Dans le cadre de cette contribution, nous évoquons justement les événements qui ont bouleversé l'Histoire et la Mémoire de l'Algérianité.

Pour revenir à l'État-nation, l'Algérie était connue sous l'appellation générique *El-Djazair* – ce qui désigne littéralement un ensemble d'îles. Le territoire a connu plusieurs invasions, occupations et colonisations, qu'elles soient chrétiennes, musulmanes ou autres.

La question se limite à l'origine du vocable Algérie qui aurait donné, sans nul doute, « *algérianité* » pour les uns et « *algérienité* », en plus des « *algérianismes* », que connaît le lexique, créé dans un triptyque particulier à l'Algérie que nous désignons par le triptyque de l'évaluation d'un mot évocateur :

- *le texte ;*
- *le contexte ;*
- *le prétexte.*

1.1. Le texte

Le texte nous renvoie à l'origine de l'usage premier du terme *Algérie* pour désigner *El-Djazair*, un pays issu d'un découpage territorial effectué au sein du Maghreb. À l'époque, le Maghreb, devenu plus tard le Maghreb arabe, était constitué de trois sous territoires au moyen-âge. Nous rappelons :

- *Maghreb El Adna ou, donnant l'actuelle Tunisie ;*
- *Maghreb El Awsat, recouvrant l'actuel territoire de l'Algérie³ ;*

³ L'explication de ce découpage est plus explicitée par la première version du drapeau national, conçu par Messali HADJ (1889-1974) avec la collaboration de ses proches, sans

Le triptyque de l'algérianité

— *Maghreb El Aqsa occupant l'actuel Maroc.*

Pour rester dans le cadre de l'objet de notre contribution, nous nous intéressons uniquement au *Maghreb El Awsat* pour parler du Maghreb central dont la capitale a été, des siècles durant, Tlemcen (XIII^e -XVI^e siècles).

1.2. Le contexte

Le contexte nous conduit à rappeler les conditions sociopolitiques dans lesquelles *El-Djazaïr Beni Mezghena*⁴ est devenue *Algérie*. La France colonisa le pays par des expéditions militaires, depuis le 5 juillet 1830. Par ses principes et ses objectifs, le colonialisme, qu'il soit français ou autre, s'impose par ses techniques de répression socio-psychologiques, socioculturelles et sociopolitiques. L'expression de cet abus d'autorité militaro-administrative se fait dans :

- *la langue ;*
- *la culture ;*
- *les habitudes et les traditions.*

1.3. Le prétexte

Le prétexte nous permet de connaître les intentions trompeuses que prônait la France. Le colonialisme français serait venu en Algérie pour la civilisation des indigènes – « *le coup de l'éventail* » demeure une explication réfutable pour l'Histoire et la Mémoire du colonialisme français à travers les villes, les villages et les douars algériens.

À moins d'une décennie d'occupation territoriale et de colonisation, la France change le nom arabe du pays nouvellement occupé par l'armée coloniale – nous pensons à une forme « déguisée » d'acculturation. Nos recherches nous ont poussé à approfondir les causes ou les raisons relatives à l'attribution du toponyme, *Algérie*⁵.

oublier la femme, l'ayant cousu pour la première fois et à Tlemcen. Nous évoquons le nom de Madame Émilie BUSQUANT (1901-1953), épouse du leader et père du nationalisme algérien (Messali Hadj).

⁴ Signalé pour la première fois par le géographe arabe, EL BEKRI.

⁵ Contenu du document signalé :

« Dénomination officielle d'Algérie. Paris, le 14 octobre 1839

Gouverneur

Monsieur le maréchal, jusqu'à ce jour, le territoire que nous occupons dans le nord de l'Afrique a été désigné dans les communications officielles, soit sous le nom de possessions françaises dans le Nord de l'Afrique, soit celui d'ancienne Régence d'Alger, soit enfin sous celui d'Algérie. Cette dernière dénomination plus courte, plus simple et en même temps plus précise que toutes les autres m'a semblé d'avoir dorénavant prévaloir. Elle se trouve d'ailleurs déjà consacrée par une application constante dans les documents attribués aux chambres législatives et dans plusieurs discours du trône. Je vous invite en conséquence à prescrire les mesures nécessaires pour que les diverses autorités et généralement tous les agents qui, à titre quelconque, se rattachent aux services civils et militaires de notre colonie, aussi dans leur correspondance officielle, et

Il est opportun de signaler ici les appellations de la ville d'*El-Djazair* avant qu'elle ne devienne *Alger* – l'usage de cette graphie⁶ dans un premier temps relevant de la première hypothèse. Puis, une deuxième hypothèse nous renvoie à d'autres graphies⁷, ensuite une troisième hypothèse⁸ – à cet effet, nous les présentons dans un tableau récapitulatif (voir en annexes **tableau I**).

Pour la période de l'occupation française, nous évoquons quelques précisions relatives à l'attribution du toponyme Algérie pour désigner le territoire d'El-Djazair. À cet effet, nous renvoyons, selon cette quatrième et dernière hypothèse, le chercheur à l'information suivante : le toponyme tirerait son origine de la reprise de l'usage du catalan *Alguere*, alors utilisé, en 1686, par Fontenelle⁹ pour rappeler la Régence d'Alger, à l'époque ottomane. Le toponyme Algérie sera adopté, en date du 14 octobre 1839¹⁰, par Virgile Schneider¹¹ pour désigner le territoire occupé et colonisé, voire une colonie française – d'ailleurs, il avait fait l'objet d'un décret royal, publié dans la même année.

Nous insistons ici sur un détail relatif à la composition et à l'attribution du toponyme Algérie qui, dans sa graphie française, est constitué de :

- *Alger*, le nom de la ville et capitale de la Régence ;
- *-ie*, un élément suffixal du grec ancien et du latin.

Le suffixe *-ie* est utilisé, dans langue française, pour servir la formation des noms des lieux (des régions¹² et des pays¹³). Pour l'Algérie, le suffixe est principalement associé à un gentilé d'une part et à un adjectif géographique d'autre part.

2. Les fondements

2.1. La sincérité

L'*algérianité*, comme nous le pensons, est fondée sur la qualité et la valeur socio-culturelle que nous désignons par la *sincérité convaincue et convaincante*.

dans leurs actes ou certificats quelconques qu'ils peuvent être appelés à délivrer, à substituer le mot Algérie aux dénominations précédemment en usage.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération ; Le Ministre Secrétaire d'État de la Guerre.

M. le Mal Valée, Gouverneur Général de l'Algérie. »

⁶ Il est important de signaler que ces graphies ont été présentées par le cartographe Angelino DULCERT ou DALORTO. Cette question nous renvoie, selon les sources consultées à Ingrid Houssaye MICHENZI, auteur de *Datini, Majorque et le Maghreb (XIVe-XVe siècle) ; réseaux, espaces méditerranéens et stratégie marchandes*. Leiden / Boston ; Brill ; 2013

⁷ Les cartes du géographe Martin BÉHAIM (1459-1507)

⁸ Le cartographe Sébastien CABOT (1477-1557)

⁹ Bernard LE BOUYER DE FONTENELLE (1657-1757), écrivain.

¹⁰ Cf. *in supra*.

¹¹ Antoine Virgile SCHNEIDER (1779-1847), un officier militaire et homme politique français

¹² À titre d'exemple *Oranie* (ouest algérien)

¹³ Nombreux sont les noms des pays ou des villes terminés par le suffixe *-ie* (*Tunisie, Lybie, Mauritanie, Mongolie, Lituanie, Australie, Pennsylvanie, Philadelphie, etc.*)

Le triptyque de l'algérianité

La sincérité dite convaincue et convaincante permet de faire valoir le triptyque de la motivation basée sur *l'intention, la volonté et l'action* (Guenau, 2019). Cette action ne s'exprime, il est vrai, que par un engagement vis-à-vis de l'Algérie et de ses acquis pour une algérianité fondée et exprimée.

Par la notion et le paradigme socioculturel qui met en avant le sentiment individuel, la sincérité est cette faculté ou attitude de *ne pouvoir mentir* **Source spécifiée non valide.** ou de *décliner son attachement au pays*, exprimé par le triptyque permettant d'approcher un aspect socio-psychologique de l'algérianité : la *Patrie*, la *Nation* et la *République* – la question touche au domaine du service de la cause et de la vertu puisque les sciences sociales et humaines parlent de *la vertu de la sincérité*. Dans ce cadre, les mensonges et les infidélités sont exclus de l'explication du paradigme socioculturel pour appuyer l'objet de notre considération vis-à-vis de l'algérianité.

L'intention est de rester lié aux valeurs sociales, psychologiques et humaines vis-à-vis du pays. La question de se permettre de faire valoir la sincérité **Source spécifiée non valide.** et l'authenticité développe la pertinence du sujet et des vertus chez l'Homme – qu'il soit femme ou homme.

Par ses fonctions, son rôle et sa place, la sincérité se valorise par une triple expression que nous désignons par le triptyque adapté aux fondements de la sincérité et de l'authenticité socioculturelle. Nous rejoignons, en effet, Chambat-Houillon (2016) pour rappeler les marqueurs de la sincérité :

- *la confiance* **Source spécifiée non valide.** ;
- *la croyance* **Source spécifiée non valide.** ;
- *l'exigence* **Source spécifiée non valide.**

Ces trois marqueurs permettent à l'Homme de se plonger dans la vérité, la réalité et leur acceptabilité interactive dans la vie de l'individu par rapport à son pays d'attachement. D'ailleurs, sans la confiance, la croyance et l'exigence, cette sincérité ne pourrait se faire valoir dans le temps et dans l'espace. Il suffit uniquement d'accorder une importance à leur interactivité. Elle se justifie avec une représentation graphique (**graphe 1**).

2.2. L'engagement

Par l'engagement (Landsberg, 1998), collectif en général et individuel en particulier, nous entendons le désir et la volonté de participer à la vie sociale, humaine et économique du pays, l'Algérie indépendante socio-politiquement et socioéconomiquement.

Par l'engagement, nous entendons également l'investissement **Source spécifiée non valide.** de l'Homme, les deux genres confondus, dans l'activité sociale et humaine dans le sens d'adopter et d'opter pour une stratégie valorisante du sentiment vis-à-vis du pays d'attachement à savoir l'Algérie pour rappeler l'algérianité. L'engagement est synonyme de volonté préoccupante pour réussir la participation effective dans le sens de servir la Patrie, la Nation et la République. L'Homme demeure le principal acteur dans la vie quotidienne du pays.

Pour les économistes, la performance **Source spécifiée non valide.** est obtenue à partir de l'engagement et la disponibilité des moyens. Dans l'engagement performant vis-à-vis de la Patrie, il ne peut y avoir de participation au développement pérenne sans la sincérité individuelle et l'investissement dans le capital humain.

L'engagement s'exprime, dans le cas de l'algérianité, par une mobilisation individuelle, appuyée d'une mobilisation collective que nous désignons par la mobilisation économique et socio-sociétale à travers tout le territoire. Carpentier parle de mobilisation d'énergie dans le temps et dans l'espace qu'il désigne par *la sphère d'influence* **Source spécifiée non valide.** Dans cette sphère, ainsi désignée, se mettent en avant les leviers d'action **Source spécifiée non valide.**

Pour cette question relative à l'engagement, nous insistons sur les marqueurs d'intention et de volonté pour pouvoir s'assurer de l'existence d'une manière de concevoir l'idée d'être attaché à la Patrie, l'Algérie, le Pays. Dans ce cadre, nous soulignons longuement la question qui nous renvoie à la conviction.

2.3. La conviction

Par définition, la conviction **Source spécifiée non valide.** est un ensemble de marqueurs socio-sociétaux et socio-psychologiques qui rappellent les sciences sociales et humaines dont la sociologie, la psychologie et l'anthropologie. Elle nous renvoie à un état d'esprit de l'être humain ou de l'Homme – toujours femme ou homme. Cet état d'esprit vise principalement la *croissance*, sincère et durable, la *réalité* et la *vérité*. Ces dernières constituent la dyade des sentiments sincères de la conviction.

Cette dyade évoque la certitude **Source spécifiée non valide.**, l'habitude et l'attitude de l'Homme vis-à-vis de la véracité et la sincérité de son état d'esprit. Une telle question peut toucher l'optimisme comme elle peut envisager le pessimisme. Elle insiste sur :

- *l'intonation*¹⁴ ;
- *l'intensité*¹⁵ ;
- *la perception*¹⁶.

Dans ce cas, nous pouvons parler d'Homme *de* conviction et d'Homme *à* conviction. Les deux deviennent complémentaires dans le cadre du développement durable et du développement pérenne. La conviction, dans l'une ou l'autre situation, élabore une forme, précise et convaincante, de questionnement propre à l'individu. Elle explique et démontre le degré d'attachement à l'état d'esprit qui ne peut sortir du cadre socio-sociétal et socio-environnemental dans tous leurs aspects respectifs.

Par la conviction, il faut insister sur une preuve d'expression d'attachement aux valeurs arabo-musulmanes et à celles de la République que les textes officiels

¹⁴ Il s'agit du ton pris lors de la présentation de la preuve de conviction vis-à-vis de la Patrie.

¹⁵ Il s'agit des marqueurs du caractère de ce qui est sincère, vif et convaincant.

¹⁶ Il s'agit de la perception de la notion du faire valoir des marqueurs convainquants.

présentent pour faire valoir leur importance et leur places respective par rapport à la croyance, à la sincérité et à la véracité dans le temps et dans l'espace. Nous accentuons aussi sur la certitude de l'état d'esprit.

3. Les marqueurs de l'algérianité

Sadek Berkane El Djazaïri **Source spécifiée non valide**, se penche sur une réflexion qui interroge l'Histoire et interpelle la Mémoire d'un pays réputé par son riche passé. Avant le mois de *juillet 1830* et la première décennie du colonialisme français, l'Algérie s'appelait *El-Djazaïr*. Sur la base de ce questionnement, nous formulons notre démarche afin aborder sciemment le sujet de l'algérianité.

L'auteur repense l'origine du vocable toponyme « *Algérie* » attribué au pays, appelé autrefois *El-Djazaïr*. Il attribue cette dénomination aux colons, mais en réalité historique et en vérité mémorielle, cette attribution revient au colonialisme français pour les uns et à l'armée coloniale et française pour les autres¹⁷.

De fait, *El-Djazaïr* existe bien avant l'arrivée des expéditions coloniales en Algérie, comme le confirme le tableau présenté plus haut et les relations de voyage des géographes arabes et autres documents, témoins de l'Histoire et de la Mémoire de l'Algérie. Dans le même contexte sociohistorique et mémoriel, Sadek Berkane El Djazaïri rappelle que les habitants et le peuple d'El-Djazaïr ne parlaient guère la langue de Voltaire (1694-1778) et de Victor Hugo (1802-1885).

Pour cette raison, nous définissons les marqueurs de l'algérianité par le triptyque de l'identification de l'appartenance socio-sociétale et environnementale par rapport au territoire. Il regroupe principalement trois éléments essentiels pour assurer une interactivité. Il s'agit de :

- *l'État-nation* ;
- *la patrie* ;
- *la citoyenneté*.

La représentation graphique de l'interactivité et de l'interdépendance entre l'État-nation, la patrie et la citoyenneté est explicité par le **graphe 2**.

3.1. L'État-nation

Le fondateur de la nation algérienne est l'Émir Abdelqader (1808-1883). Dans cette perspective, nous abordons le sujet sur la base d'un questionnement relatif à la qualification d'El-Djazaïr de *nation* et d'*État*. D'ailleurs, nous relevons la relation et le lien qui existent entre la nation et l'État – dans ce contexte nous parlons d'État-nation **Source spécifiée non valide**.

Par la notion d'État-nation, nous entendons la dyade d'identification du territoire. Cette dyade nous renvoie à la complémentarité littéraire, économique, socio-sociétale et environnementale d'ordre sociopolitique et d'ordre géo-territorial.

¹⁷ Cf. *In supra*.

L'État-nation nous conduit à rappeler l'aspect identitaire pour les individus liés entre eux par l'expression de la triade de Sheikh Abdelhamid Ibn Badis (1889-1940) qui, dans cet ordre, insiste sur :

- *El Islam dinûna (l'Islam est ma religion !)* ;
- *El Arabiya lâghatûna (l'arabe est ma langue !)* ;
- *El Djazaïr watanûna (l'Algérie est ma patrie !)*.

L'État-nation nous rappelle l'aspect juridique d'*El-Djazaïr* qui présente les marqueurs d'une organisation socio-politique ; ceux qui nous renvoient au triple symbole de l'État, à savoir :

- *le drapeau national*¹⁸ ;
- *l'hymne national*¹⁹ ;
- *le sceau officiel de l'État*²⁰.

Ce triple symbole nous renvoie à une autre interdépendance d'ordre patriotique et citoyenne de la spécificité algérienne. Nous la formulons par une représentation graphique (**graphe 3**).

L'État-nation est une notion, un concept et un paradigme sociopolitique et identitaire. Sa graphie nous reporte à une juxtaposition des vocables d'État et de nation, respectivement marqueur d'*identification de la population* et marqueur d'*identification sociopolitique* du pays. Les deux marqueurs rappellent l'appartenance d'un peuple à un pays, combattant, défenseur et indépendant.

Bien qu'il soit un marqueur d'appartenance, *El-Djazaïr*, en sa qualité, en sa qualification et en son attribut d'État-nation appartient, géographiquement et territorialement, à la région d'un continent représenté par :

- *la maghrébinité* ;
- *l'africanité* ;
- *la méditerranéité*.

À cet effet, l'algérianité reprend bien les marqueurs d'identification de la *maghrébinité*, de *l'africanité* et de *la méditerranéité*. Nous la représentons en conséquence par une concentricité graphique reflétant la place de l'algérianité dans les sciences sociales et humaines (**graphe 4**).

¹⁸ Loi n° 63-145 du 25 avril 1963 portant définition des caractéristiques de l'emblème national algérien.

¹⁹ « Art. 5 - L'emblème national et l'hymne national sont des conquêtes de la Révolution du 1er novembre 1954. Ils sont immuables. Ces deux symboles de la Révolution, devenus ceux de la République, se caractérisent comme suit : L'emblème national est vert et blanc frappé en son milieu d'une étoile et d'un croissant rouges. L'hymne national est « Qassaman » dans l'intégralité de ses couplets. Le sceau de l'État est fixé par la loi. » Loi n° 08-19 15 novembre 2008 portant révision constitutionnelle.

²⁰ Loi n° 64-123 du 15 avril 1964 relative au sceau de l'État.

Le triptyque de l'algérianité

L'État- nation est la juxtaposition de l'État et de la Nation dont le premier est le principal représentant de l'autre. La Nation est l'expression de l'État. Les deux se reconnaissent mutuellement et reconnaissent la Patrie.

3.2. La patrie

Avant de parler de la Patrie **Source spécifiée non valide.**, il est important de rappeler ses prémices : les révoltes populaires, le militantisme messaliste et le mouvement nationaliste révolutionnaire, ayant succédé aux combats de l'Émir Abdelqader²¹ et d'Ahmed Bey²² contre l'occupation et le colonialisme français. Ces textes font preuve de témoignage pour l'Histoire et la Mémoire d'El-Djazaïr.

La Patrie se définit par le pays d'appartenance ; théoriquement et pratiquement conçue par le citoyen qui cherche à faire valoir sa place dans son environnement socio-sociétal, économique et politique. Elle conserve la qualité, la valeur et la notion d'attachement au pays.

Elle présente plusieurs marqueurs d'ordre socio-sociétal d'un côté, et sociopolitique de l'autre. Par la notion de *Patrie*, le citoyen l'associe à la communauté à laquelle il appartient dans le pays. Il faut voir cette communauté sous tous les aspects de l'ordre social, sociétal, économique, culturel, linguistique, politique et identitaire. La Patrie se présente sous l'aspect physique ou matériel et l'aspect immatériel. Pour le premier, il est nécessaire d'insister sur l'existence d'une terre. Pour le second, il est important de rappeler les marqueurs d'appartenance au pays :

- *l'Histoire* ;
- *la Mémoire* ;
- *la culture* ;
- *la langue* ;
- *les us et coutumes* ;
- *les traditions* ;
- *les pratiques socioculturelles* ;
- *les habitudes de la vie socio sociétale et professionnelles, etc.*

Socio-politiquement, la Patrie se présente par les marqueurs liés aux symboles du pays, définis et régis par des lois et des textes officiellement promulgués sous la forme de décrets et d'ordonnances. Rejoignant l'État-nation, la Patrie fait appel à ses trois points forts qui sont dans cet ordre :

- *l'ethnie* **Source spécifiée non valide.;**
- *la communauté* **Source spécifiée non valide.;**

²¹ Victor Hugo avait écrit un texte sur l'Émir Abdelqader. Cf. *annexe n° 02*.

²² Une chanson populaire, une preuve de témoignage pour Ahmed Bey. Cf. Maya Saidani, *La musique du Constantinois, contexte, nature, définition et transmission*, thèse de doctorat, Paris IV La Sorbonne, 636 f, 2001.

— *le peuple* **Source spécifiée non valide.**

L'Algérien se définit par le triptyque d'appartenance socio-culturelle que nous représentons par un triangle d'interdépendance (**graphe 5**).

Ces points forts sont unis pour assurer l'existence de l'interrelation au sein de la composante de la société humaine du pays. Ils demeurent soudés pour faire valoir l'unité sociétale dans le temps et dans l'espace, et se confondent dans une même acception pour les habitants. Par la sincérité, l'engagement et la conviction, le peuple reste attaché au pays, à travers les symboles suivants :

- *le drapeau national*²³ ;
- *l'hymne national*²⁴ ;
- *l'emblème (devise nationale et sceau officiel)*²⁵.

3.3. La citoyenneté

La citoyenneté **Source spécifiée non valide.** est le socle de la consolidation nationale. Elle se définit par un ensemble de devoirs d'une part et de droits d'autres parts. Ils sont interdépendants dans la vie socio-sociétale et à tous les niveaux des secteurs du pays, El-Djazair.

Devant l'État-nation, le citoyen est en mesure de demander ou de réclamer ses droits tout en respectant ses devoirs vis-à-vis du pays, de la société et de l'environnement dans lesquels il vit en groupe social et en communauté. Il se fait valoir par ses actes de bonne volonté et ses gestes de valorisation de ses qualités pour rappeler la noblesse de ses valeurs.

En bon citoyen, l'acteur socioéconomique fait preuve de sincérité, d'engagement et de conviction pour un développement durable pour les uns et un développement pérenne pour les autres. Il est dans la logique et dans légitimité d'être au service du pays dans le cadre de l'accomplissement de ses devoirs.

Dans ce cadre, nous insistons sur les qualités et les valeurs identitaires et communautaires du pays. La citoyenneté n'est pas, en sciences sociales et humaines, la nationalité **Source spécifiée non valide.**, celle liée à l'attribution d'un titre. La nationalité est dépendante d'une appartenance par rapport au pays, délivrant le titre.

- *Si la nationalité est attribuée ou demandée, la citoyenneté est acquise par l'expérience et la pratique dans la vie socio-sociétale, économique et politique. L'Homme se forge par la citoyenneté dans son quotidien. Pour être un bon citoyen, l'Homme doit répondre aux exigences appropriées à la citoyenneté :*
 - *Devoirs et droits de l'Homme ;*
 - *Devoirs et droits de l'environnement socio-sociétaux ;*
 - *Devoirs et droits de la vie civile ;*

²³ Cf. in supra.

²⁴ Cf. in supra.

²⁵ Cf. in supra.

Le triptyque de l'algérianité

○ *Devoirs et droits de la vie sociopolitique, etc.*

Les valeurs de la citoyenneté s'expriment principalement par les marqueurs de la valorisation des acquis et des valeurs de l'Homme – qu'il soit, encore une fois, femme ou homme – telles que :

- *le civisme ;*
- *la civilité ;*
- *l'éducation comportementale ;*
- *la socialité ;*
- *la sociabilité ;*
- *la solidarité ;*
- *le vivre-ensemble ;*
- *la participation à la vie socio-sociétale et publique, etc.*

La citoyenneté peut présenter les marqueurs sous ses trois aspects. En bon citoyen, tous les aspects de la citoyenneté se confondent pour être interactives. Cette interactivité renvoie à l'interdépendance au centre de gravité de la citoyenneté, formé par ses trois aspects :

- *l'aspect civil ;*
- *l'aspect sociosociétal ;*
- *l'aspect sociopolitique.*

La question porte sur le centre de gravité de la citoyenneté que nous représentons par le **graphe 6**.

La citoyenneté représente les marqueurs de l'unité et la consolidation au sein du peuple, de la nation d'El-Djazaïr, un État et un gouvernement qui, avec leurs différents départements, constituent *Ed-Dawla El-Djazaïriya wa El-Hûkûma El-Djazaïriya*.

Celles-ci défendent les acquis et les marqueurs de l'identification, représentés par le triptyque d'adaptation et de consolidation de l'unité socio-sociétale et environnementale. Le triptyque regroupe, dans l'interactivité et l'interrelation, les marqueurs de :

- *l'arabité ;*
- *l'amazighité ;*
- *l'islamité.*

L'arabité, l'amazighité et l'islamité constituent les éléments fondamentaux de l'algérianité, alors représentée graphiquement (**graphe 7**).

Conclusion

Bien avant l'arrivée des Français, *El-Djazaïr* présentait déjà les marqueurs de la tolérance religieuse, exprimée par la cohabitation des trois religions monothéistes et

la construction des lieux du culte. Dans ces conditions, pouvons-nous parler des prémices du vivre-ensemble que les peuples cherchent à s'approprier.

Sauf exception, rares étaient les habitants d'El-Djazair qui parlaient la langue de Victor Hugo pour des raisons d'échanges commerciaux et non diplomatiques puisque les interprètes étaient nombreux, lors des éventuels événements d'ordre politique ou diplomatique. La question restait limitée ou restreinte.

Les leaders défendaient le pays pour imposer l'existence de l'État-nation et d'une Patrie. Puis, la population, exprimée en communauté, en peuple et en ethnie, cherchait à travers la diversité des activités socio-sociétales et politiques à faire valoir la citoyenneté, le socle de l'unité nationale et la consolidation des groupes sociaux dans le pays.

L'opposition au colonialisme français était constituée, progressivement dans le temps et dans l'espace. Elle était exprimée par la succession des révoltes, des insurrections populaires, des batailles et de la guerre de libération nationale. Nous insistons sur l'usage du paradigme sociopolitique de la résistance populaire – que nous soutenons dans le cadre des sciences sociales et humaines.

La Nation et la Patrie avaient donné, respectivement, le *nationalisme* et le *patriotisme* – à l'origine de l'émergence des générations de militants nationalistes et des militants patriotes, communément appelés nationalistes et patriotes.

Par la dyade, constituée de nationalistes et de patriotes, sont évoqués les citoyens, les principaux acteurs socio-sociétaux et sociopolitiques qui font d'El-Djazair le pays d'un million et demi (1 500. 000) de martyrs pour que le territoire soit indépendant et libre dans ses décisions sociétales, économiques, humanitaires et politiques.

Dans l'acception populaire, la population et le peuple d'El-Djazair évoquent l'État, la Nation et la Patrie pour rappeler le paradigme commun : *Ed-Dawla El-Djazairiya*. Elle est représentée par les symboles ou *Rûmûz Ed-Dawla El-Djazairiya*, définis par des textes réglementaires. Nous parlons d'*El' Alam El-Djazairi*, *Ennachid El-Watani wa Khatsème El-Djomhûriya El-Djazairiya*.

Le drapeau national, l'hymne national et le sceau officiel de la République algérienne démocratique et populaire constituent les principaux marqueurs de la souveraineté de l'État, de la Nation et du Peuple, du pays d'El-Djazair.

L'État présente les marqueurs de l'aspect d'une institutionnalisation du Pouvoir sociopolitique, de l'Autorité souveraine, exercée au niveau des Administrations et des Départements du Gouvernement.

L'État et le Gouvernement assurent au Peuple et à la Communauté les conditions de la pérennité de l'intégrité territoriale, la conservation pérenne de l'Indépendance nationale, la défense des intérêts des individus au sein du territoire d'El-Djazair, le maintien de la Souveraineté à l'intérieur du Pays. Leur grandeur respective s'affirme par leur sincérité, leur engagement et leur conviction.

Les habitants d'El-Djazair se définissent par trois marqueurs d'ordre sociologique, géographique, culturel, ethnique, statistique, démographique, historique, mémoriel, etc., nous parlons :

Le triptyque de l'algérianité

- de la *Nation*²⁶ ;
- de la *Communauté*²⁷ ;
- du *Peuple*²⁸.

Bibliographie

1. ALAIN. (2016). « De la sincérité ». In *Du bonheur et de l'ennui et autres textes*. Textes extraits d'*Elément de philosophie*, S/d d'Alain. , pp. 56-59. Paris : Gallimard.
2. BALIBAR, E. (1992). « Le citoyen, aujourd'hui ». *Raison présente*, n°103, pp. 27-44.
3. BEDARIDA, F. (1996). « Phénomène national et état nation, d'hier et d'aujourd'hui ». *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n°50, pp. 4-12.
4. BERKANE, S. (2009). « El-Djazaïri, Quand l'Algérie s'appelait El-Djazaïr ». *El-Watan*. 21 juillet 2009.
5. BOËTSCH, G. (2005). « Le peuple , hier et aujourd'hui ». *Hermès La Revue*, 2005/2, n°42, pp. 86-91.
6. CARPENTIER, A. (2016). « L'importance de l'engagement ». In *Le manager presque parfait... et ne cherche surtout pas à le devenir*. S/d Carpentier Antoine. Paris : Denod.
7. CHAMBAT-HOUILLOU, M.-F., (2016). « De la sincérité aux effets de sincérité, l'exemple de l'immersion journalistique à la télévision ». *Question de communication*, n° 30, pp. 239-259.
8. DAMI, A. (1970). *Définition de l'ethnie*. Collection EDERIC, n°02, pp. 27-41.
9. FOREST, A. (1934). « L'exigence idéaliste de la philosophie contemporaine ». *Revue philosophique de Louvain*, pp. 29-48.
10. GIERI, M. (1998). « De la croyance religieuse à la croyance scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°123.
11. GUENAOU, M. (2019). « Culture à l'ère du numérique et pratiques juvéniles : IVA entre expressions et Big Data enrichi ». *French Journal For Media Research* (France), n° 12/2019.
 - (2020a). « Abdelfettah Rouimel et Mustapha Guenaou, Expériences et compétences pour une meilleure performance des entreprises algériennes », *International Journal Of Scientific, Engineering Research*, vol. 11, n°08, (Houston , USA), pp. 119-130.
 - (2020b). « ESAD en Algérie et l'expérience du Covid 19 : pour des perspectives avec le triptyque FEC ». In *Quelles reconfiguration économiques, managériales et culturelles à l'épreuve du Covid19 ? Revue française de l'Economie et de la gestion*, pp. 45-65.
 - (2020c). « ESAD en Algérie et l'expérience du Covid 19 : pour des perspectives avec le triptyque FEC ». In *Quelles reconfiguration économiques, managériales et culturelles à l'épreuve du Covid19 ?* (ouvrage collectif : France-Lettonie, *Revue française de l'Economie*. Lettonie: PAF).
 - (2021a). « L'introduction progressive de l'outil informatique dans le cadre de la formation et de l'apprentissage des langues étrangères en Algérie ». *Paradigmes*, vol. IV, n° 01, pp. 135-153.

²⁶ Cf. *in supra*.

²⁷ Cf. *in supra*.

²⁸ Cf. *in supra*.

- (2021b). Mustapha Guenaou. « De la communication publique sur un événement sportif mondial au marketing territorial : cas des XXI^e Jeux Méditerranéens Oran 2022 ». *Revue Internationale de Management, d'Entrepreneuriat et de Communication*, n° 06. www.RIMEC.org, pp. 100-124.
- (2021c). Le capital humain et l'éducation pour l'Algérie 2030 : l'exemple de l'éducation socialisante, Centre Assala, 2021, 400 p. – ouvrage collectif coordonné par Omar Nakib. *Tarbiya fi El Djazaïr. Abhats wa dirassat*, pp. 355- 400 .
- (2021d). « Le management écologique, socio-sociétal et éducatif. De la politique économique à la politique environnementale : un passage d'une politique à une autre et ses retombées ». *Revue Maghrébine Management des Organisations*, n°01 vol. 5 , pp. 40-54.
- (2021e). « Pour une stratégie de développement du tourisme citoyen et pérenne en Algérie. La prise en charge du système d'irrigation des foggaras ». *Review of Economic Diversification*, vol. 2, n°01 pp. 120-136.
12. HUGO, S. (2011). « Communauté ». *Communication*, n°88, 37-45.
 13. LARMORE, C. (2004). « Sincérité et authenticité ». *In Les pratiques de moi. S/d LARMORE Charles* , pp. 15-52. Paris : PUF.
 14. LOCHAK, D. (1992). « Nationalité et citoyenneté ». *Raison présente*, 1992, n°103, pp. 11-26.
 15. LANDSBERG, P.L. (1998). « Réflexions sur l'engagement personnel ». *Vingtième siècle Revue d'histoire*, n°60, pp. 118-123.
 16. MANI, A. (2004). La patrie, cadre de l'éducation et de la conservation nationale. *In La modernité du concept de nation aux XVIII^e siècle*. PUAM, 2004 DOI.org/10.4000/books.puam.216.
 17. OGIEEN, A. (2015). « Quant agir c'est penser. Certitude, conviction et connaissance directe ». *Intellectica*, n°63, pp. 15-35.
 18. PRADIER, J. M. (2013). « La performance ou la renaissance de l'action ». *Communication*, n°92, pp. 277-290.
 19. ROUMEL, A., GUENAOU, M. (2020). « La gestion des compétences dans les entreprises algériennes ; les skills recherchées pour la performance », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, n°06, vol.3/1, pp. 593-610.
 20. WÉBER, V. T. (2007). « Confiance ». *Quaderni*, n°63, pp. 24-26.

Annexes

Tableau 1 : Différentes graphies et appellations de la ville d'El Djazaïr avant de devenir Alger.
Sources : www.wikipedia.org

Années	Graphie	Observations
1275	Alguer	
1300	<u>Algezira</u>	
1318	<u>Zizera</u>	
1339	<u>Aurger</u>	
1367	<u>Zizeria</u>	
1409	<u>Zizara</u>	
XIV ^e siècle	<u>Alière</u>	
XIV ^e siècle	<u>Alzir</u>	
XVI ^e siècle	Alger	
	<u>Bilad El Djazaïr</u>	Ibn Khaldoun
XIX ^e siècle	<u>Watan El Djazaïr</u>	<u>Emir Abdelqader (1808 -1883)</u>

Le triptyque de l'algérianité

Paris, le 14 octobre 1839

Monsieur le Maréchal, Jusqu'à ce jour, le territoire que nous occupons dans le nord de l'Afrique, a été désigné dans les communications officielles soit sous le nom de possession française dans le nord de l'Afrique, soit sous celui d'ancienne régence d'Alger, soit enfin sous le nom d'Algérie.

Cette dernière dénomination, plus courte, plus simple et en même temps plus précise que toutes les autres m'a semblé devoir dorénavant prévaloir.

Elle se trouve d'ailleurs déjà consacrée par une application constante dans les documents distribués aux chambres législatives et dans plusieurs discours du trône.

Je vous invite en conséquences à prescrire les mesures nécessaires pour que les diverses autorités et généralement tous les agents qui, à un titre quelconque, se rattachent aux services civils ou militaires de notre colonie (Illisible) dans leurs correspondances officielles et dans les actes ou certificats quelconques qu'ils peuvent être appelés à délivrer à substituer le mot Algérie aux dénominations précédemment en usage.

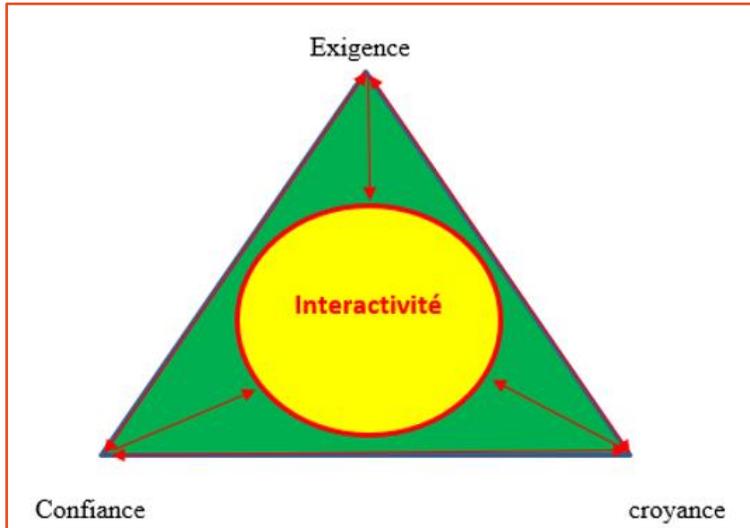
Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de la très haute considération.

Le Ministre, Secrétaire d'Etat de la Guerre à

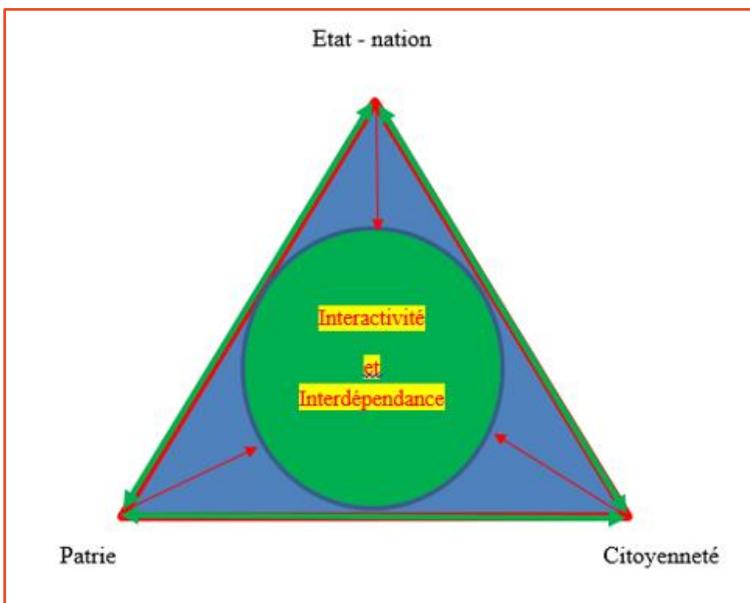
M. le Mar Valée, Gouverneur Général de l'Algérie"

*Illustration 1 : Jean Claude THIODET †, « C'est la France qui « inventa » l'Algérie... »
Lettre du Général Schneider, Ministre, Secrétaire d'État à la Guerre ;
En date du 14 octobre 1839, au maréchal Valée, gouverneur général,
Créant l'appellation d'Algérie. — Archives historique de l'Armée <https://nj2.notrejournal.info/l-Algerie-est-nee-le-14-octobre-1839>*

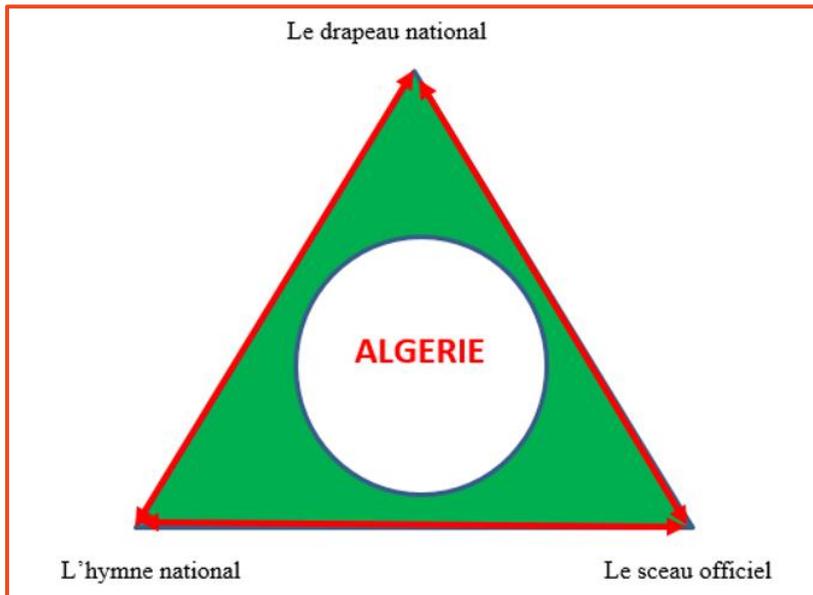
Le triptyque de l'algérianité



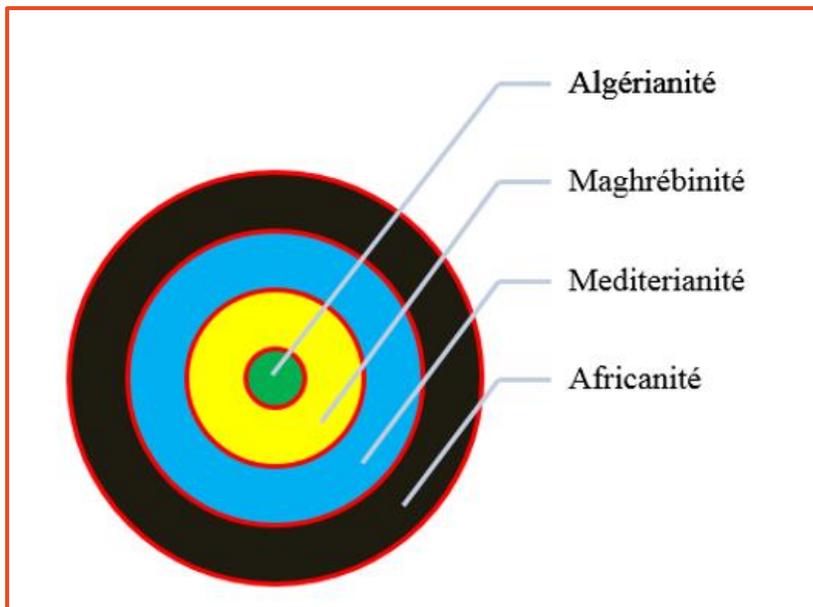
Grphe 1 : Représentation graphique de l'interactivité de l'E.C.C.



Grphe 2 : Représentation graphique de l'interactivité et de l'interdépendance de l'EN.P.C.

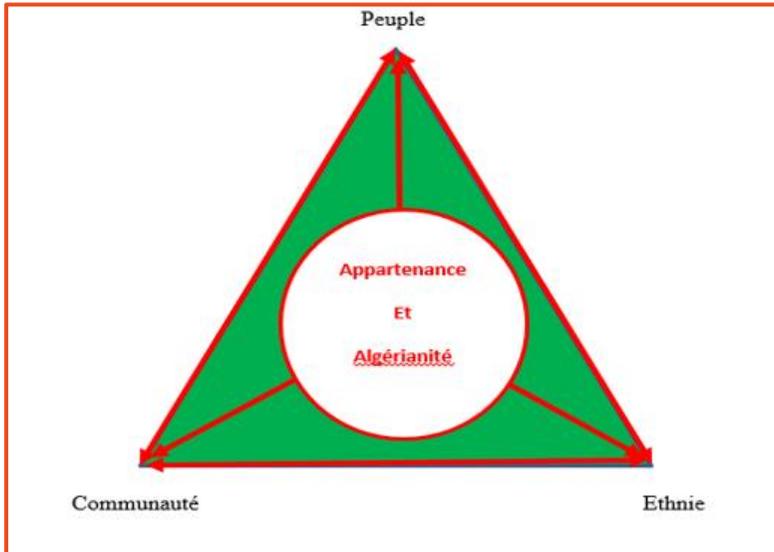


Grphe 3 : Représentation graphique de l'interdépendance d'ordre patriotique et citoyen.

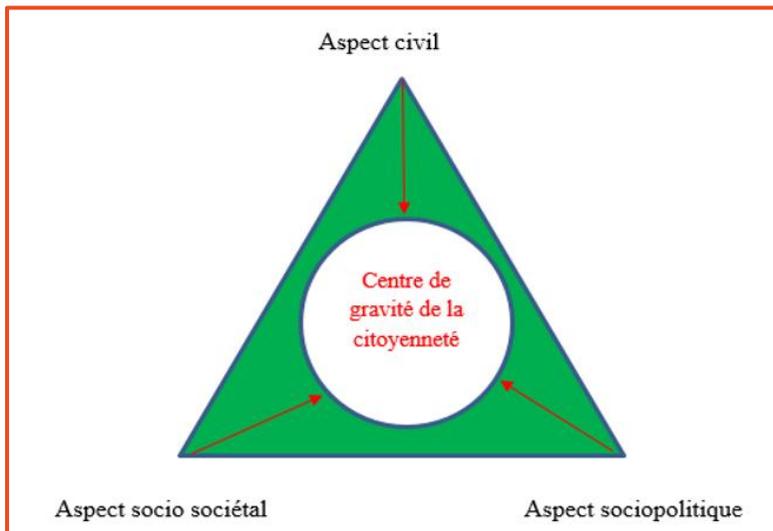


Grphe 4 : Représentation graphique de la concentricité de l'algérianité

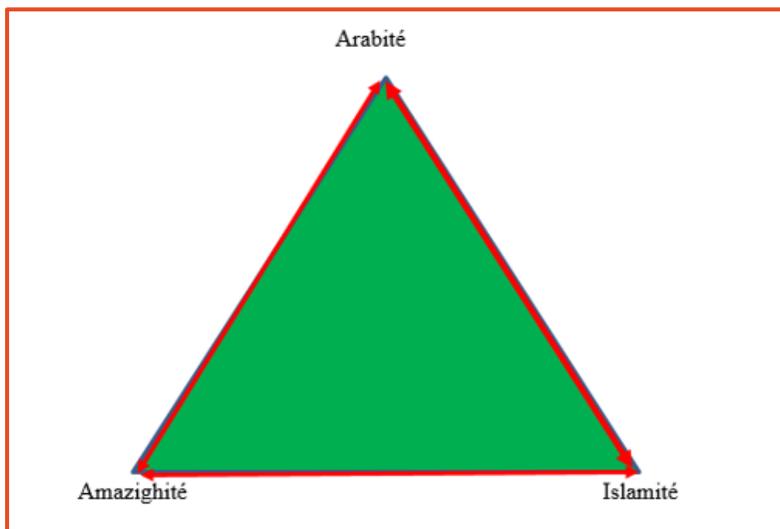
Le triptyque de l'algérianité



Graph 5 : Représentation graphique de l'appartenance et de l'algérianité



Graph 6 : Représentation graphique du centre de gravité de la citoyenneté



Graph 7 : Représentation graphique des éléments fondamentaux de l'algérianité

Pour citer cet article

Mustapha GUENAOU, « Le triptyque de l'algérianité : fondements et marqueurs », *Paradigmes*, vol. V, n° 03, septembre 2022, p. 35-55.

